

APPEL DE COMMUNICATIONS 2016

La liberté de circulation dans un contexte de conflits armés, de persécution et de migration forcée: le règlement de conflits, les droits humains et le développement comme pistes de solution.

9^{ème} Conférence annuelle de l'Association Canadienne d'Études sur les Réfugiés et la Migration Forcée (ACERMF)

Organisée par

Conflict Resolution Studies, Menno Simons College, Un collège du Canadian Mennonite University Affilié avec The University of Winnipeg

à

Winnipeg, Manitoba, CANADA

12-14 mai 2016

En vertu de l'article 13 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, (1) Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État; (2) Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Toutefois, le droit de circuler librement fait l'objet de violations systématiques en raison des conflits armés, des atteintes aux droits humains et des situations de persécution causant des déplacements forcés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) estime qu'à la fin de 2014, le monde a atteint le nombre record de 60 millions de déplacés. Les guerres et l'instabilité, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, ont déraciné 20 millions de réfugiés dont 50 % sont des enfants. Depuis le début de la crise syrienne en 2011, plus de 11 millions de personnes ont été soit déplacées à l'intérieur de leur pays ou contraintes de fuir la Syrie. De nouvelles vagues de migrants forcés traversent la mer Méditerranée et la baie du Bengale, entre autres, à la recherche de sécurité et de liberté. De nombreux migrants périssent en route ou se font refuser l'entrée une fois arrivés au pays de destination.

Les gouvernements, les organisations nationales et internationales, ainsi que les organismes humanitaires cherchent à faire face aux conséquences sociales, économiques et politiques des déplacements massifs. Les pays en voie de développement accueillent aujourd'hui 86 % des réfugiés dans le monde. Comme le dénoncent l'ONU et les organisations humanitaires, la communauté internationale ne fait pas assez pour aider les réfugiés et les demandeurs d'asile. De même, les réfugiés qui sont réinstallés rencontrent de nombreux problèmes d'intégration.

La Conférence annuelle de l'ACERMF réunira des étudiants, des chercheurs, des universitaires d'horizons disciplinaires et de régions différents, des représentants gouvernementaux, des décideurs, des avocats, des activistes et des représentants de

la société civile, y compris des organisations non-gouvernementales, des migrants et des réfugiés pour examiner la question suivante : Quelles stratégies pourraient être adoptées par les États, la communauté internationale et la société civile pour mettre en œuvre des solutions durables aux crises relatives à la migration forcée? Nous invitons les participants à explorer, analyser et proposer des théories, des politiques et des réponses pratiques relatives à la liberté de mouvement ainsi qu'aux stratégies qui peuvent être déployées par les États, la communauté internationale, les citoyens et la société civile afin de trouver des solutions durables, justes et équitables aux migrations forcées dans le cadre des sous-thèmes suivants :

- Résolution des conflits et consolidation de la paix
- Droits humains
- Développement
- Méthodologie et production de connaissances

Nous sollicitons la soumission de communications individuelles, de panels, de tables-rondes, de films, de documentaires ou de courtes productions vidéo, des expositions photographiques et de posters relatifs à ces sous-thèmes.

1 - Résolution des conflits et consolidation de la paix

Ce sous-thème explore les politiques et les pratiques relatives à la résolution des conflits et la consolidation de la paix qui sont des conditions essentielles dans la lutte contre l'injustice sociale dont font l'objet les réfugiés et autres migrants. Comment pouvons-nous contribuer à la résolution des conflits et la consolidation de la paix? Quelle est l'importance du droit à la liberté de mouvement à cet égard? Quel est l'impact des facteurs structurels et autres, tels que la discrimination institutionnalisée et l'impérialisme culturel, sur la migration forcée et la réinstallation? Comment les gouvernements, les ONG et autres acteurs peuvent-ils promouvoir la liberté de circulation? Quel rôle les réfugiés et les diasporas peuvent-ils jouer dans la résolution de conflits, le développement post-conflit et la justice transitionnelle? Quels sont les impacts des politiques d'asile et celles relatives à la réinstallation des réfugiés sur les pays d'origine et de transition ainsi que dans les nouveaux pays d'accueil?

2- Droits humains

La liberté de circulation et le droit à l'asile sont des droits fondamentaux énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et garantis par de nombreux autres instruments internationaux de protection des droits humains. Toutefois, ces droits font aujourd'hui l'objet de restrictions qui en limitent la portée. Ce sous-thème examine à la fois l'actualisation et le déni de la liberté de circulation et du droit à l'asile. Comment divers instruments relatifs aux droits humains sont mis en

œuvre pour faciliter la mobilité? Qui sont les acteurs (les individus, les organisations, les communautés et les gouvernements) qui facilitent la mobilité? Qu'est-ce que les cadres juridiques et réglementaires peuvent-ils faire pour promouvoir le droit à la liberté de circulation ? Quelles sont les avancées dans ce domaine? Quelles sont les restrictions (légales, judiciaires, administratives ou autres) qui interdisent ou limitent la mobilité? Comment la liberté de mouvement interagit-elle avec d'autres droits humains, y compris le principe de *non-refoulement*? Comment l'absence de mobilité affecte les droits humains?

3- Développement

Il est impératif d'améliorer les moyens de subsistance des personnes qui migrent en raison de conflits, de la persécution, du changement climatique ou de catastrophes naturelles. Ce sous-thème analyse des stratégies novatrices politiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales visant à améliorer les moyens de subsistance dans les situations de guerre, de conflits et de catastrophes naturelles. La création d'un environnement sûr et stable, répondant à des besoins spécifiques des migrants et portant sur des questions de justice sociale est la clé de la liberté de circulation. Dans des situations de déplacement forcé à court et à long terme, quelles sont les stratégies qui assurent la protection et la promotion des droits sociaux, économiques et culturels des migrants forcés? Quelles sont les nouvelles méthodes qui peuvent aider les migrants et les populations d'accueil de gérer les conséquences sociales, politiques et environnementales des déplacements forcés? Étant donné que la majorité des migrants sont des femmes et des enfants, comment les considérations liées au genre influencent la planification et la mise en œuvre des projets de développement? Quels sont les impacts de la migration des hommes sur le bien-être des femmes et de leurs familles?

4 - Méthodologie et la production des connaissances

La recherche dans les domaines de la migration, la violence, les violations des droits humains et le développement pose des défis épistémologiques, méthodologiques et éthiques particuliers. Ce sous-thème explore comment la connaissance est créée, sous quelles contraintes structurelles et à quelles fins. Comment les non-universitaires, y compris les migrants forcés peuvent-ils surmonter les obstacles structurels et épistémologiques, et contribuer à la recherche et à la production des connaissances? Quels sont les opportunités et les défis au niveau de la recherche interdisciplinaire dans ce domaine? Dans quelle mesure les méthodes de recherche doivent-elles être adaptées au contexte politique et social relatif aux conflits, au développement et à la migration? Quelles sont les interactions entre diverses disciplines explorant les questions de conflits, de développement et de migrations? Quels sont les défis éthiques liés à la recherche

avec les migrants forcés et comment ces défis peuvent-ils être relevés?

SOUSSION DE COMMUNICATIONS OU AUTRES PROJETS :

Les personnes souhaitant présenter une communication individuelle lors de la Conférence sont priées de soumettre un résumé de 250 mots de leur communication, accompagnée d'une note biographique de 100 mots.

Les propositions de panel organisé ou de table-ronde doivent comprendre :

- un titre général du panel ou de la table-ronde,
- un résumé de 250 mots de chaque communication, y compris le titre de celle-ci,
- une note biographique de 100 mots de chaque personne formant le panel organisé ou la table-ronde.

Les personnes souhaitant présenter leur œuvre cinématographique, documentaire ou autre production audiovisuelle, organiser une exposition photographique ou une session de posters sont priées de soumettre un résumé de 250 mots de leur projet et une note biographique de 100 mots avant le 30 novembre.

Pour davantage d'informations, prière de contacter Sarah Barrere :
sarah.barrere@umontreal.ca